

« L'AFFAIRE » DE MAPA

[Préambule (extraits de la page Wikipedia « Histoire de la Guyane ») :

En 1612, Daniel de LA TOUCHE, seigneur de la Ravardière et capitaine de la Marine française, mène une première expédition de découverte vers la Guyane (qu'on appelle alors la France équinoxiale). Il crée Fort Saint-Louis (aujourd'hui São Luis, capitale de l'Etat brésilien de Maranhão).

En 1638, RICHELIEU décide de coloniser le territoire de la Guyane.

En 1643, Charles PONCET de BRETIGNY, fondateur de la compagnie de Rouen et qui a obtenu une concession du roi Louis XIII, rejoint les premiers colons et s'installe sur le site qui deviendra la ville de Cayenne.

En 1652 débarque la Compagnie de la France équinoxiale à la pointe du Mahury où se trouvent les survivants de la Compagnie de Rouen. Chassés par les Anglais en 1654, les Français reconquièrent la Guyane en 1664, mais doivent envoyer l'Amiral Jean d'ESTREES pour conforter cette reconquête.

En 1713, le traité d'Utrecht définit la frontière ouest de la Guyane sur le fleuve Maroni, mais Louis XIV abandonne au Portugal la souveraineté sur le bassin de l'Amazone.]



[source : page Facebook de « Forces armées en Guyane », publication du 2 novembre 2015]

La délimitation de la frontière entre la Guyane et le Brésil était restée très vague depuis la création de la colonie française. Selon la France, le fleuve Amazone constituait la limite territoriale au sud de la Guyane, mais le Brésil penchait pour l'Oyapock.

La découverte en 1894 de fabuleux gisements d'or dans cette zone contestée mit le feu aux poudres, d'autant plus que les Brésiliens y avaient laissé s'installer une série d'aventuriers,

d'anciens soldats, de prospecteurs sur qui personne n'exerçait le moindre contrôle, sans doute afin de décourager les Français.

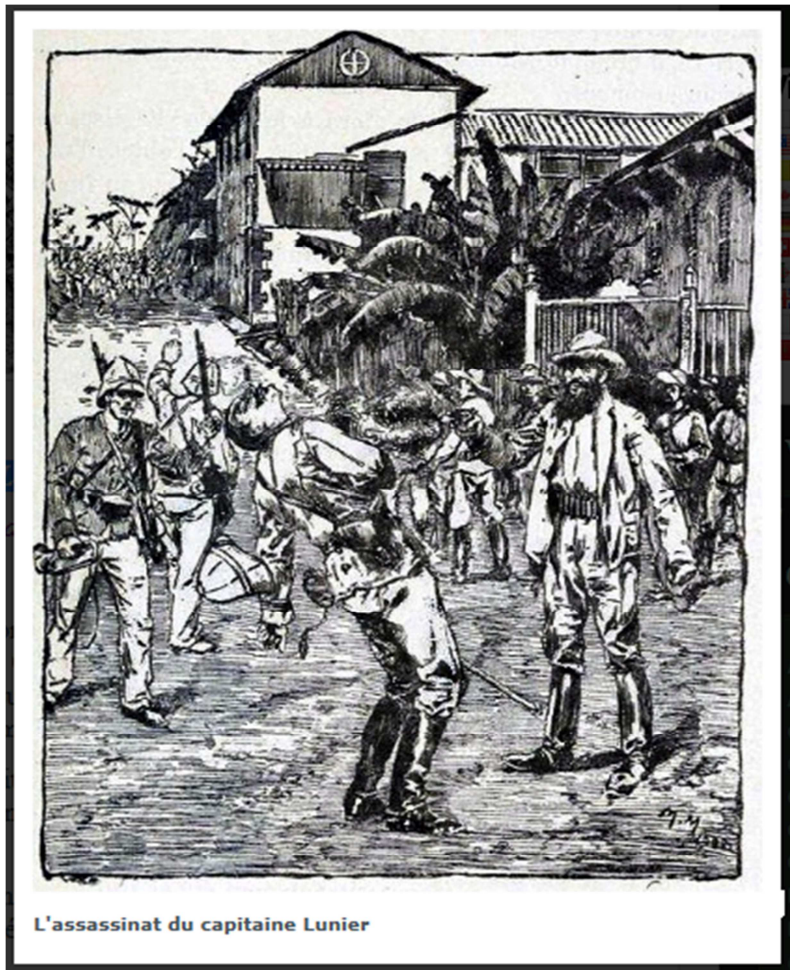
A cette époque, des aventuriers français et brésiliens proclament l'indépendance de ce territoire : la république de Counani était née.

En mai 1895 le capitaine TRAJANE, représentant de la France à Counani, est pris en otage par des aventuriers vraisemblablement à la solde du Brésil et conduit à MAPA, poste frontalier en zone contestée.

Le mercredi 15 mai, le détachement dépêché de Cayenne pour libérer le capitaine TRAJANE tombe dans une embuscade lors des négociations à MAPA. Le capitaine d'infanterie de marine LUNIER qui dirigeait les négociations ainsi que six de ses hommes, marins et fantassins furent tués. Les Brésiliens n'étant pas de force pour lutter contre une troupe bien entraînée laissèrent plus de soixante morts sur le terrain.

Le sacrifice de ces hommes ne servit à rien, le 1er décembre 1900, le Conseil Fédéral Helvétique chargé d'arbitrer le différend franco-brésilien accorde la totalité du territoire contesté au Brésil.

En souvenir de ces soldats français tombés à MAPA, un monument fut érigé par souscription publique au cimetière de Cayenne. La cérémonie d'inauguration, présidée par le gouverneur Emile MERWART, eut lieu le 31 août 1901.



L'assassinat du capitaine Lunier